



SECTION BIJOUTERIE / COVID 19 – Année académique 2020-2021

Madame Glatigny, Ministre de l'enseignement de promotion sociale, a déterminé le code rouge pour nos établissements scolaires et a pris des mesures plus drastiques afin de réduire la courbe des contaminations et désengorger les hôpitaux. Un protocole particulier est mis en place pour éviter un flux trop important d'étudiants dans nos écoles.

Ce protocole est d'application **dès ce lundi 26 octobre jusqu'au 19 novembre**.

- *Les activités d'apprentissage en présentiel sont interdites sauf pour certains cours de pratique ne pouvant se tenir à distance. Nous maintenons les cours en présentiel pour la section Bijouterie, avec un horaire spécifique qui permet de réduire le nombre d'étudiants en continu dans les classes.*
- *Le port du masque est obligatoire et une distance sociale de 1m50 doit être respectée durant les cours.*
- *Il faut désinfecter votre poste de travail.*
- *Pensez à vous laver régulièrement les mains.*
- *Vous serez également contacté par votre enseignant par mail pour des consignes spécifiques et travaux à réaliser à domicile. Veillez à créer votre compte « stubrucity.education ». Les consignes pour la création de ce compte vous ont été transmises par mail à la mi-octobre.*

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration,

La direction,
Carole Mengal



Institut Jeanne TOUSSAINT / Campus des ARTS & METIERS
Enseignement de Promotion Sociale
de la Ville de Bruxelles
Contact : info@jeannetoussaint.be



1) BIJOUTERIE EMAIL

Les cours du mercredi ne seront consacrés qu'aux niveaux 2 et les cours du jeudi aux niveaux 1.

Les cours se termineront à 15H30

Les pauses se prendront dans le local.

2) HISTOIRE DU BIJOU (pour ceux qui y sont inscrits)

Le cours sera dispensé via l'application teams. Une invitation vous sera envoyée sur votre boîte mail « stubrucity ».

L'horaire exact de la séance sera déterminé par Mme Dorchy. Normalement, il aura lieu à 14H30 les jeudis.